

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 35 (1899)
Heft: 132

Vereinsnachrichten: Rapport des vérificateurs de Comptes pour l'exercice 1898-1899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT

des Vérificateurs de Comptes pour l'exercice 1898-1899.

Les vérificateurs soussignés se sont réunis le 27 mai à la Banque Carrard pour procéder au pointage du Journal, du Grand Livre et des pièces comptables de la Société vaudoise des Sciences naturelles. Les livres sont en parfait état, la comptabilité est tenue d'une façon irréprochable.

Nous venons donc vous prier de bien vouloir accepter les comptes tels qu'ils nous ont été soumis, d'en donner décharge à notre caissier et de le remercier de ses excellents offices.

L'exercice solde avec un boni de 49 fr. 25. La fortune de la Société évaluée au 31 décembre, nous parlons du rentier, est de 77 360 fr. contre 77 975 fr. au 31 décembre 1898. Le relèvement du taux d'intérêt a logiquement diminué le cours des obligations dont l'intérêt est fixe et qui avaient été évaluées au pair. Le budget avait été bien établi, les recettes ont concordé avec les prévisions et les dépenses ont été semblables à celles de l'an passé, sauf pour le poste bibliothèque, qui a été considérablement réduit et permet de solder avec un léger excédent de recettes. Il n'était pas de notre compétence de vérifier les titres déposés à la Banque cantonale, ce qui est du ressort du Comité.

Lausanne, le 27 mai 1899.

P. ROSSELET.

L. BIELER.
